COMMUNIQUÉ

Paris, le 12 novembre 2026

BEAUVAU 12 NOVEMBRE 2026

UN NOUVEAU RENDEZVOUS MANQUE

MEPRIS OU DESORGANISATION...

Jeudi 12 novembre, place Beauvau. Le collectif CGT des SDIS avait rendez-vous avec le ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez. Un rendez-vous déjà annulé et reporté trois fois. Cette fois, le ministère n'a même pas pris la peine d'annuler : il a tout simplement oublié.

Nos camarades, montés de Marseille et d'Angers en TGV, se sont retrouvés devant personne. C'est la deuxième fois qu'ils traversent la France pour une réunion qui n'a pas lieu. Deux allers-retours, des journées entières perdues, des agents retirés de leur service... pour un rendez-vous fantôme.

La raison ? Selon nos informations, le ministre recevait au même moment les syndicats de la presse, venus se plaindre de la gestion de la sécurité lors des dernières manifestations : les dispositifs les empêchent de faire leur travail. Leur colère est légitime, nous la partageons. Mais quand on a deux rendez-vous à la même heure, on prévient. C'est la base.

L'ARGENT PUBLIC PAR LES FENETRES ?

Les frais de déplacement seront remboursés, et c'est bien normal. Mais qui paie ? La collectivité. Les mêmes qui disent qu'il faut « maîtriser la dépense », qu'on doit « faire mieux avec moins », paieront deux fois le voyage de représentants du personnel pour une salle vide.

Dommage, la CGT avait beaucoup à dire, et la visioconférence ne peut être un outil de substitution pérenne.

La CGT a déjà proposé des pistes d'économies au ministère. En voici une de plus, gratuite : **un agenda tenu à jour.**

Collectif CGT des SDIS Case 547 263 rue de Paris 93515 Montreuil Cedex
Site : WWW.CGTdesSDIS.com **Mail :** Bureau.national@CGTdesSDIS.com

Collectif Des agents des SDIS

Une force à vos côtés

WWW.CGTDESSDIS.COM

COMMUNIQUÉ

LE DIALOGUE SOCIAL VERSION BEAUVAU

Un simple oubli ? Allons donc. Depuis la rentrée, les courriers de l'intersyndicale s'empilent : sur les annonces du 29 septembre, sur le décompte des grévistes et le respect du droit de grève. Les réponses ? Des annonces sans stratégie, ni critères connus, et rien à cette heure pour d'autres. Et aujourd'hui, on ne prend même plus la peine de nous prévenir.

Voilà le respect que l'on porte, au plus haut niveau de l'État, aux représentant.es de celles et ceux qui ont tenu la ligne tout l'été.

APRES L'ETE DE L'ENFER, DES MIETTES

Une saison hors norme, des milliers d'hectares partis en fumée. Dix-sept feux de plus de 5 000 hectares depuis 1973, dont six depuis 2021. Le défi était annoncé. Et pour faire face ?

- **200 millions annoncés, 150 à l'arrivée :** l'intersyndicale les jugeait déjà insuffisants. Ils sont devenus 150, sous forme de « pacte capacitaire », fléchés vers les départements et pas vers les SDIS. Quels engins ? Quels critères de répartition ? Personne ne nous en a donné le détail.
- **1 000 camions-citernes feux de forêts perdus,** jamais compensés par le pacte capacitaire de 2022 : il y a moins de porteurs d'eau qu'avant. Et l'indicateur de l'âge moyen du parc a opportunément disparu. Il en aurait trop dit ?
- **Un projet de loi sans aucun indicateur,** alors que le délai moyen d'intervention est passé de 12 min 54 à 15 min 09 en dix ans et des risques de plus en plus fort et de plus en plus fréquents, la seule réponse proposée : une population résiliente.
- **Même le carburant de la saison des feux** a dû être pris en charge par un groupe pétrolier. La sécurité civile réduite à compter sur le mécénat pour boucler ses budgets.

CE QUE LE MINISTRE N'AURA PAS ENTENDU

Puisque la porte est restée fermée, voici ce que nous étions venus lui dire.

- **Les volontaires :** on nous parle de 200 000 SPV. Nous les avons recomptés en utilisant comme en 2020, les procès-verbaux CATSIS. Toujours pas 200 000, en 2020 nous en avions trouvés 177 010. Alors combien ? Moins et personne ne peut garantir qu'ils soient tous formés à toutes les missions, ni disponibles. Pour masquer la pénurie, on déplafonne les 1 128 heures, quitte à détourner l'engagement citoyen de son sens premier.
- **L'arrêt du Conseil d'État du 9 juillet :** tous les avocats l'ont commenté. Tous, sauf la tutelle des SDIS, dont la note devait partir « dans les jours qui viennent » dixit la DGSCGC lors de la rencontre du 29 septembre. **On l'attend encore**.

Collectif CGT des SDIS Case 547 263 rue de Paris 93515 Montreuil Cedex
Site : WWW.CGTdesSDIS.com **Mail :** Bureau.national@CGTdesSDIS.com

fédération des services publics la cgt

Collectif Des agents des SDIS

Une force à vos côtés

WWW.CGTDESSDIS.COM

COMMUNIQUÉ

- **La présidence de la CNSIS :** comme un besoin de changement pour en assurer le bon fonctionnement
- **La saison feu de forêt :** nos collègues frontaliers de la Gironde n'étaient que peu engagés quand des pompiers genevois l'étaient. D'autres ont avalé 17 heures de route avant d'être projetés directement face au feu. Remettre les CCF sur des trains pour leur faire traverser la pays, c'est trop demander ? Encore des agents qui s'engagent en Renfort en IMO et qui au retour doivent poser des congés pour être payés « comme au bon vieux temps » sous forme d'indemnités SPV
- **Fausse alerte :** le code pénal vaut pour tous (article 322-14 : divulguer une fausse information faisant croire à un sinistre et de nature à provoquer l'intervention inutile des secours).
- **L'Europe :** le budget de la protection civile sous la menace d'une amputation de 35 %. Et la France ne s'inscrit pas dans le groupe des (pays) volontaires, sans qu'on sache pourquoi.
- **Un sapeur-pompier volontaire blessé,** balloté d'expertise en expertise, il voit ses indemnités réduites et les acteurs se renvoient la balle. La loi de 1991 existe, mais très diversement appliquée. Les volontaires, le ministre et les employeurs les adorent... tant qu'ils coûtent peu chers. Blessés ? Une prise en charge qui laisse parfois à désirer. **Le respect, on vous dit.**
- **Les quelques 2300 lauréats du concours de 2023,** pour lesquels, le projet de loi MOSC 2 ne prévoit pas de financement pour les SIS afin de pouvoir les recruter, certains resteront coincés dans l'antichambre de la profession, sans qu'on n'ait rien à leur reprocher.

Ce dont la securite civile a besoin

De l'argent, des moyens matériels, des moyens humains, professionnels comme volontaires. Pas de payer un ministre incapable de tenir un agenda.

Le 4 Decembre Depot Des Casques

Devant les prefectures

Nos casques et nos vêtements de travail eux, seront au rendez-vous.

Le collectif CGT des SDIS

Collectif CGT des SDIS Case 547 263 rue de Paris 93515 Montreuil Cedex
Site : WWW.CGTdesSDIS.com **Mail :** Bureau.national@CGTdesSDIS.com